

REPUBLICHE RWANDAISE



MINISTERE DE LA DEFENSE
CABINET DU MINISTRE
BP 23 KIGALI
DIRSF

KIGALI, le 23 NOV. 1993

29

N° 3675/06.1.9

DYL INVEST LIMITED
FAX: (033) 50 52 62 79

A l'Attention de MR DOMINIQUE LEMONNIER

OBJET: Annulation du contrat
N° 01/93 Des 0384/06.1.9
du 03 Mai 1993.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance la décision ferme de clôturer le dossier objet du contrat N° 01/93 Des 0384/06.1.9 du 03 Mai 1993.

En effet Messieurs, compte tenu des irrégularités qu'a connu ce dossier et vu les contraintes budgétaires imposées par le programme d'Ajustement Structural à notre Pays, il s'avère pratiquement impossible de respecter et de reconduire sous une autre forme les termes de ce contrat.

Force est dès lors de nous conformer aux stipulations de l'Art 7.5 dudit contrat pour situer le montant des fonds déposés et le coût des livraisons faites et le solde devant être immédiatement viré au compte que la Banque Nationale du RWANDA

indiquera à la Banque Internationale de Commerce.

Ainsi sur total de l'acompte d'un montant de 4.258,100 WSD, Votre Banque a reçu main levée de 2.160.236 WSD et donc un solde de 2.097.864 WSD à restituer tandis que le matériel déjà facturé non encore expédié ne sera livré par la première occasion.

Veuillez agréer, Messieurs, expression de notre considération distinguée.

Copie pour information:

- Monsieur le Ministre des Finances
- KIGALI
- Banque Nationale du RWANDA
- KIGALI

